

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE
ARRONDISSEMENT DE CALVI
MAIRIE DE RAPALE
6 PIAZZA ROBERT LAPINA
20246 RAPALE
Tel. : 04.95.37.66.47
Courriel : mairiederapale@wanadoo.fr

Rapale, le 14 septembre 2026

Monsieur le Maire de Rapale

à

Monsieur le Président de la Communauté de
Communes du Nebbiu-Conca d'Oru
Casa Cumuna
20232 OLETTA

Objet : transfert des pouvoirs : police spéciale de la collecte des déchets et police spéciale des déchets abandonnés/dépôts sauvages.

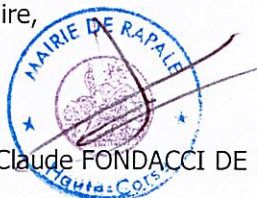
Monsieur le Président,

En application de l'article L.5211-9-2 I-A du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), je vous notifie, par la présente, que je ne m'oppose pas au transfert de la police spéciale de réglementation de la collecte des déchets ménagers prévu à l'article L. 2224-16 du même code.

Je vous informe également de mon accord pour le transfert de la police spéciale d'enlèvement des déchets abandonnés et des dépôts sauvages prévue à l'article L.5211-9-2 I-B du CGCT et à l'article L. 541-3 du code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Claude FONDACCI DE PAOLI